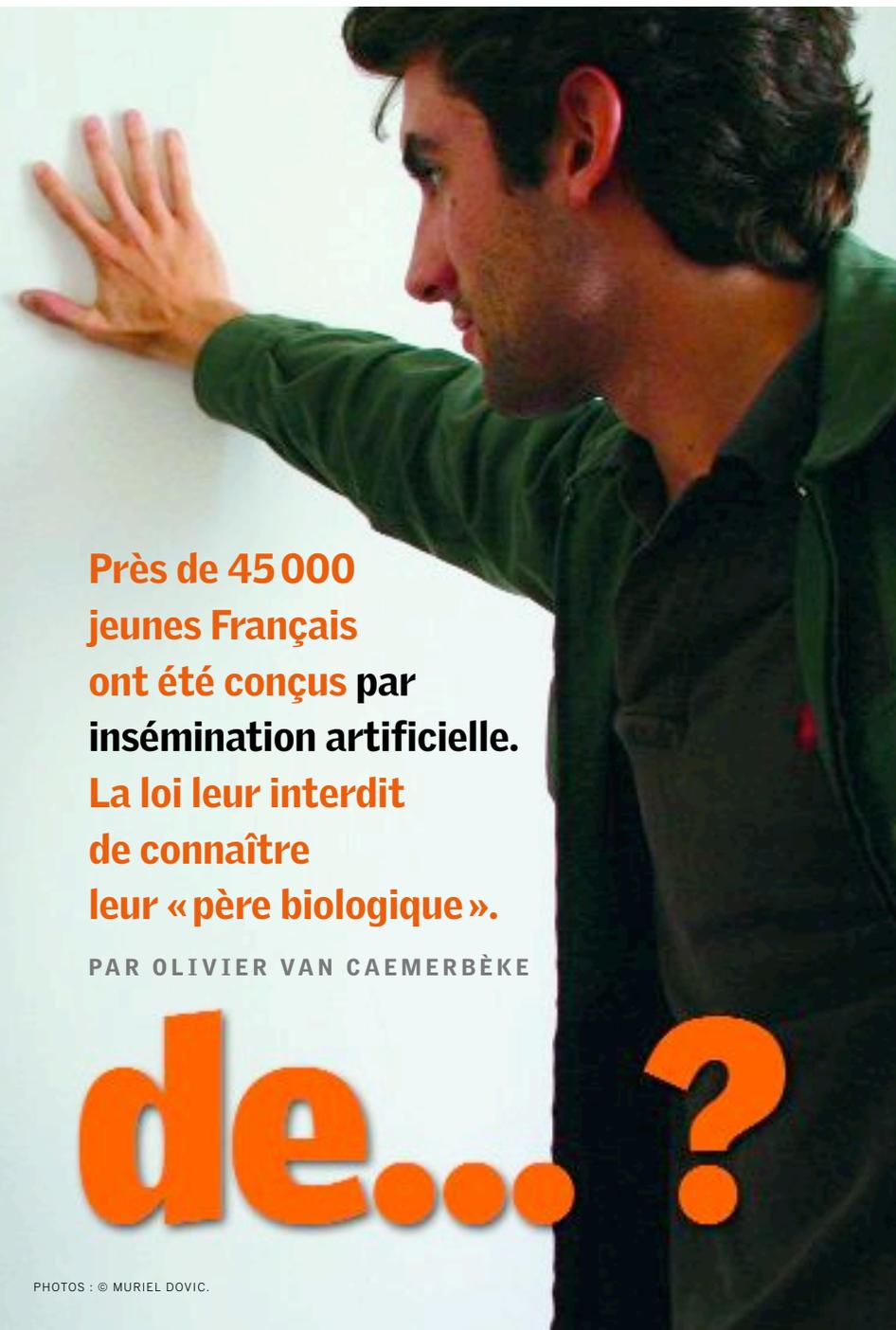


Arthur,
vingt-quatre
ans : « Tant
que je ne
rencontrerai
pas mon
"transmetteur
de gènes",
je ne cicatriserai
pas. »

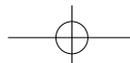


**Près de 45 000
jeunes Français
ont été conçus par
insémination artificielle.
La loi leur interdit
de connaître
leur « père biologique ».**

PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE

Enfant

de... ?



PRÈS DE 45 000 jeunes Français vivent une expérience nouvelle dans l'histoire de l'humanité : ils ont été conçus par l'insémination artificielle avec donneur. Cette IAD, comme elle est communément appelée, est une technique de procréation médicalement assistée réalisée par un gynécologue. Il s'agit d'une fécondation, sans rapport sexuel, avec le sperme d'un donneur anonyme (ou, beaucoup plus rarement, avec l'ovocyte d'une donneuse anonyme). Une technique plus que centenaire, mais qui n'est devenue officielle en France qu'en 1973, avec la création des CECOS (centres d'étude et de conservation des œufs et du sperme humains). Les premiers enfants conçus grâce à ces « banques de sperme » sont donc aujourd'hui adultes. Pendant longtemps, les CECOS ont recommandé aux parents de garder le secret. Les spécialistes estiment que seuls 20% des enfants « IAD » connaissent leur particularité génétique. Les autres ont appris, pour la plupart pendant leur adolescence, que leur père affectif, juridique et social n'était pas leur « père biologique ». Un choc souvent ; une quasi-indifférence parfois.

Comment vit-on quand son père n'est pas son géniteur ? Comment vit-on quand on sait qu'on ne rencontrera jamais celui par lequel la vie nous a été donnée ? Deux jeunes adultes témoignent.

ARTHUR, vingt-quatre ans, **PARIS** **Douleur et colère**

COMME PRESQUE tous les ans, papa et maman nous réunissaient dans le salon. A mes côtés, Gaëlle, qui a deux ans de plus que moi, et Joséphine, de six ans ma cadette.

— Ma petite graine ne fonctionne pas, nous expliquait papa avec calme et sérieux. Heureusement, une technique médicale a permis de prendre celle d'un autre monsieur. Et nous en sommes très heureux, car, ainsi, vous êtes là.

Par cette petite réunion informelle, nos parents nous souhaitaient une fois encore la bienvenue sur Terre.

J'AI VINGT-QUATRE ANS aujourd'hui. Je suis étudiant en psychologie à Paris. Je sais donc depuis toujours que j'ai été conçu par insémination artificielle, et cela perturbe beaucoup ma vie au quotidien...

IL M'EST ARRIVÉ de tomber sous le charme d'une femme brune, longiligne... Un peu comme moi. Un peu trop comme moi. Avant d'envisager une histoire amoureuse, il m'aurait fallu lui demander de faire un test génétique afin de m'assurer qu'elle n'était pas ma demi-sœur. Pas très glorieux !

J'ai remarqué que le nez d'un copain ressemblait beaucoup au mien.



Porte-parole de l'association Procréation médicalement anonyme, Arthur se bat pour la levée de l'anonymat des donneurs de sperme.

— Ton père est-il donneur de sperme ? lui ai-je demandé ; on ne sait jamais...

Récemment, un médecin voulait connaître mes antécédents familiaux. Il attendra longtemps une réponse complète.

C'est à la fin de mon adolescence que j'ai commencé à me poser beaucoup de questions sur cette pièce manquante du puzzle de mon histoire. Quand j'ai réalisé qu'on me refusait le droit de finir ce puzzle, ces questions sont devenues douleur et colère. J'avais une vision très négative du monde des adultes.

— Tu aurais dû coucher avec le facteur, ai-je un jour reproché à ma mère. Au moins, je saurais qui est mon géniteur !

UNE PSYCHANALYSE m'a permis de passer d'une phase de condamnation à une phase d'acceptation... et d'action ! A trois reprises, je me suis rendu au CECOS de Port-Royal Cochin (Paris). Je suis sans doute le seul des enfants nés par IAD à avoir osé pousser les portes de cette « institution ». La première fois, j'avais dix-neuf ans.

Ma mère avait tapé du poing sur table :

— Pourquoi veux-tu aller chercher un autre père? Tu en as un, il est ici, chez toi!

Mes parents ont fini par accepter ma démarche, et je me suis retrouvé devant le responsable du centre.

— Vous savez qui est mon géniteur, donnez-moi « mon histoire », avais-je réclamé au Pr Pierre Jouannet. Vous maîtrisez une technique qui permet de donner la vie, vous jouez à Dieu, sans assumer vos responsabilités!

LA LOI, POUR L'INSTANT, interdit la divulgation de ces informations si précieuses. Alors, je me bats pour la changer. Depuis deux ans, je suis le porte-parole de l'association Procréation médicalement anonyme (1), qui œuvre pour que la révision de la loi bioéthique, prévue en 2009, instaure la

levée de l'anonymat des futurs donneurs de sperme. A leur majorité, tous les enfants pourraient alors obtenir des informations complètes sur leur « géniteur ».

Pour ceux nés avant 2009, notre association souhaite que la nouvelle loi autorise les anciens donneurs à révéler leur identité. Ce n'est pas utopique, cela s'est fait en Nouvelle-Zélande et en Grande-Bretagne.

JE VIS AVEC UNE CICATRICE mal refermée. Tant que je ne rencontrerai pas mon « transmetteur de gènes », comme je préfère l'appeler, je ne cicatriserai pas. Je rêve, au sens propre comme au sens figuré, de lui parler. Je me suis préparé en l'imaginant de tout profil, de toute religion, de toute culture, pour ne pas être surpris ou déçu.

Faut-il lever l'anonymat du donneur ?

C'est l'une des questions que devront trancher dans deux ans les parlementaires lors du réexamen de la loi relative à la bioéthique (1). L'anonymat est-il dans l'intérêt de l'enfant, de la société? Le débat est lancé. Voici trois points clefs pour comprendre :

• **L'enjeu éthique**, d'abord parce que la connaissance de ses origines est un droit fondamental, dont

s'estiment privés les « enfants IAD », tout comme ceux nés sous X. Ensuite, parce que l'anonymat entraîne souvent des souffrances psychologiques, sans oublier les interrogations sur les antécédents médicaux familiaux, qui restent aujourd'hui sans réponse. La levée de l'anonymat contraindrait également les parents à assumer publiquement leur stérilité et leur choix de recourir à une IAD. Enfin, elle mettrait un

terme au risque, faible mais réel, de former des couples consanguins entre demi-sœurs et demi-frères.

• **L'enjeu pratique**, car la majorité des couples et des donneurs y étant opposés, tous les spécialistes sont d'accord pour admettre que la levée de l'anonymat entraînerait une baisse des dons et du recours à cette solution à l'infertilité, ce que redoutent les CECOS.

Je prépare d'ailleurs un long-métrage sur mon histoire d'enfant IAD et j'espère aussi bientôt publier un livre. J'en ai souvent marre de passer pour le « sale môme » qui met l'intimité de sa famille sur la place publique, mais il me semble essentiel de témoigner. Heureusement, mon père me soutient totalement. Il m'a fallu du temps pour comprendre que c'est lui qui m'a porté dans son cœur, dans sa tête, m'a tout enseigné, tout donné. Je n'ai qu'un seul père : celui qui m'a élevé. Nous nous sommes adoptés mutuellement. J'ai sa culture, sa ténacité, ses expressions et ses attitudes. Mais, chaque jour, je guette dans le miroir ce qui pourrait appartenir à l'« autre ».

1. Association procréation médicalement anonyme, 23, rue Saint-Georges, 59400 Cambrai. www.pmanonyme.asso.fr

SOPHIE, vingt ans, PAU "Enfant d'un acte d'amour"

J'ai quinze ans et demi. Je suis dans la cuisine avec maman. Elle veut me parler, elle est nerveuse, elle cherche ses mots. Elle est comme ça depuis que nous sommes sorties de chez la psychologue que je consulte pour ma dépression. J'ai vite compris qu'elle avait quelque chose à me dire, quelque chose qui me concernait, quelque chose d'important.

JE PANIQUE UN PEU. Ma vie est déjà si difficile... Mes parents se sont séparés et je vis alternativement chez l'un

et l'autre, mais je ne suis bien nulle part. Je me bats contre une grave dépression, qui me prive d'école, m'entraîne dans la boulimie et dans les tentatives de suicide... Alors, que va-t-elle m'apprendre? Que je suis une enfant adoptée? Que je souffre d'une maladie incurable? Plus grave encore?

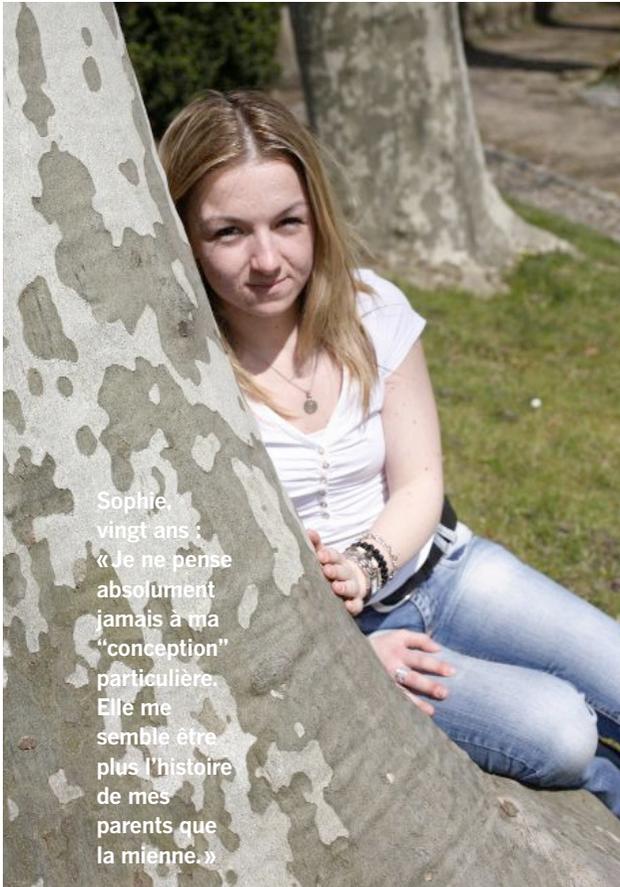
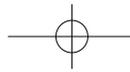
Enfin chez nous, elle m'a révélé :

— Sophie, tu as été conçue grâce à une insémination artificielle.

1. Cette loi de 2004 concerne des sujets aussi sensibles que le clonage reproductif et thérapeutique, la recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires, le don d'organe, la brevetabilité du vivant, les techniques de procréation médicalement assistée...

Renseignements : www.legifrance.gouv.fr

Ceux qui s'intéressent de façon pointue à cette question trouveront des renseignements dans l'ouvrage "Droit et bioéthique", de Valérie Sebag, maître de conférences à la faculté de droit Paris-XIII (éditions Larcier, 2007).



Sophie, vingt ans :
« Je ne pense absolument jamais à ma "conception" particulière. Elle me semble être plus l'histoire de mes parents que la mienne. »

Puis elle m'a expliqué ce qu'était cette technique médicale, comment cela se passait, ce que cela signifiait...

J'ai pensé : « Quoi? Ce n'est que ça? »
Quel soulagement!

C'ÉTAIT IL Y A CINQ ANS. C'est la psychologue qui avait poussé maman à me révéler le secret. Elle pensait que cela m'aiderait à aller mieux. Raté! Mais cela ne m'a ni choquée ni blessée non plus. J'ai aussi appris ce jour-là que personne n'était au courant dans

la famille; même pas ma grand-mère paternelle! Ce qui m'a le plus marquée, c'est la colère de mon père. Mes parents sont séparés, et papa estimait que c'était à lui de faire cette annonce. Il reprochait à ma mère de ne pas l'avoir prévenu. Il aurait au moins voulu être là. Aujourd'hui, je comprends sa réaction, mais, à l'époque, elle m'étonnait. Pour moi, son absence ne changeait rien. A chaque fois que nous étions ensemble, il me disait à quel point il avait tenu son rôle de père.

— C'est moi qui t'ai désirée, c'est moi qui t'ai éduquée, c'est avec moi que tu as joué... Le père, c'est celui qui donne de l'amour.

Cela allait tellement de soi que je ne comprenais pas son insistance. Mais je me rendais bien compte que je devais le rassurer sur les sentiments que j'éprouvais pour lui et sur le fait que, à mes yeux, il restait totalement mon père. Cela peut paraître paradoxal, car, très jeune, j'ai compris que, pour me sortir de ma dépression, je devais m'éloigner physiquement de mes parents. Je vis d'ailleurs seule depuis que j'ai dix-sept ans. Mais, même pendant nos conflits les plus graves, il y a toujours beaucoup d'amour entre nous.

Avec le recul, j'admire ce qu'ils ont fait pour que je vienne au monde. Je sais qu'il a fallu dix-huit tentatives d'insémination à ma mère avant que la grossesse démarre. Mon père, lui, avait déjà été marié une première fois et ne s'était pas, alors, engagé dans ces procédures... Ma naissance est réellement le résultat d'un acte d'amour.

Je ne pense absolument jamais à ma « conception » particulière. Elle me semble être plus l'histoire de mes parents que la mienne, car ce sont eux qui ont fait toutes les démarches pendant ces années...

Si l'on me tendait une pochette contenant des informations sur mon donneur, je ne l'ouvrerais pas. Et si l'anonymat était levé, je ne chercherais pas à le rencontrer. Peut-être que si lui cherchait à rencontrer les enfants

nés grâce à ses dons, j'accepterais de le voir...

Je sais que l'IAD perturbe beaucoup d'autres enfants conçus de la même façon et je ne m'explique pas pourquoi je ne me pose pas plus de questions. Si j'avais eu une adolescence moins difficile, je regarderais sans doute cette « particularité » différemment. Mais ce n'est pas parce que j'ai eu des relations difficiles avec mon père que j'ai eu envie de me chercher un papa de substitution. Je ne me le suis jamais imaginé, je ne cherche pas ses traits dans les inconnus que je croise. Je n'ai et je n'aurai jamais qu'un seul père.

Pour ou contre la levée de l'anonymat? L'avis de Pauline Tiberghien, fondatrice de l'association Procréation médicalement anonyme (PMA) sur www.selectioncliv.com

LA SUBLIME VÉRITÉ DES ROMANCIERS

Nous allons vers des temps de plus en plus dangereux, dominés par l'instabilité psychologique de nos dirigeants et de nos minorités, par le consumérisme à tous crins, la culture du divertissement. La politique et la religion sont discréditées en Occident; il ne nous reste que la consommation. Là gît le danger. Car la consommation entraîne, tôt ou tard, l'insatisfaction. Or de l'ennui peut naître la révolte.

La littérature a précisément pour fonction, entre autres, de revenir à la vraie réalité. De remettre les choses à leur place. De cesser de jouer la comédie. Les romanciers ont pour but de dire une sorte de sublime vérité, et pas seulement de servir de hochet à Freud et aux psychanalystes.

Je ne suis pas un philosophe, juste un romancier. Je crois à l'imagination. Elle est ce qui nous distingue des autres créatures vivantes. Nous avons inventé les dieux, mais maintenant nous devons nous inventer nous-mêmes.

JAMES GRAHAM BALLARD,
romancier britannique, dans « Lire ».

